



## COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL DU 2 SEPTEMBRE 2024

### VALERIE INDUNI

#### **Service travaux et voirie – Arrivée d'un nouveau responsable de service**

Ce matin, M. Dominique Bataillard a pris ses fonctions en tant que responsable du service travaux et voirie. M. Bataillard est domicilié à Pompaples. Il a œuvré pendant de nombreuses années au service voirie de la ville d'Orbe en tant que collaborateur et est au bénéfice d'une large expérience dans son domaine d'activité. Nous lui souhaitons la bienvenue et nous réjouissons d'entamer notre collaboration.

Pendant un mois, M. Bataillard travaillera en binôme avec M. Luc Lodari qui avait rejoint la Commune en 2014 et qui occupe le poste de chef de service depuis septembre 2015. Il quittera ses fonctions afin de profiter d'une retraite bien méritée. Nous le remercions chaleureusement de son engagement en faveur de la Commune et formulons nos meilleurs vœux pour la suite de son parcours.

#### **Sondage extinction de l'éclairage**

Vous avez pu prendre connaissance de l'article publié dans l'édition tous ménages du Journal de Cossonay de vendredi dernier. En complément, voici l'analyse en quelques images.

#### **Hôtel Le Funi – Point i**

Dans le cadre de la procédure de faillite, l'hôtel reste fermé et, par conséquent, le Point i également. Le dossier suit son cours. Mais il est important de relever que la Municipalité a la volonté d'aller de l'avant. Elle fait son possible en vue d'une prochaine réouverture de l'établissement.

### FLORENCE TEXIER-CLAESSENS

#### **Cyclomania – Défi cycliste Cossonay**

Cyclomania est une action de PRO VELO Suisse, l'association nationale de défense des intérêts des cyclistes, dont l'objectif est la promotion du vélo en milieu urbain. La Commune de Cossonay a décidé de participer à l'édition 2024 du défi qui se déroulera du 1<sup>er</sup> au 30 septembre. Le but de l'action est d'encourager la population, à utiliser davantage le vélo au quotidien. En se déplaçant à vélo, les participants récoltent des points qui leur permettent de gagner des prix. Vous trouverez plus d'informations sur le site de la Commune, rubrique « Actualités ». Les inscriptions sont toujours ouvertes !

#### **Matinée Portes Ouvertes à la Goûtine**

L'UAPE communale La Goûtine organise des portes ouvertes le **samedi 28 septembre de 9h00 à midi**.

#### **Portes ouvertes Centre d'Animation et de Loisirs de Cossonay – CLAC**

La Municipalité et les responsables du centre d'animation ont le plaisir de convier la population aux portes ouvertes du CLAC le **samedi 5 octobre 2024, entre 14h00 et**

**16h00.** A cette occasion, les différentes activités proposées dans le centre seront présentées au public.

### **Cocoon**

Cocoon, la nouvelle garderie préscolaire de 44 places, a ouvert ses portes le 19 août. Tout s'est très bien passé.

### **Ecole primaire – Asicovv**

L'école primaire de notre groupe scolaire a été qualifiée de « dynamique » par la DGEO et le Conseiller d'Etat Frédéric Borloz est venu visiter les classes du complexe des Chavannes le jour de la rentrée, le 19 août.

### **Cinéma**

Le cinéma a dû fermer ses portes les samedi 24 et dimanche 25 août en raison de chutes de petits morceaux de plâtres qui tombaient par les bouches d'aération. Un contrôle a été effectué, qui n'a rien révélé de grave. Un nettoyage a été effectué et le cinéma a pu rouvrir ses portes normalement.

## **CLAUDE MOINAT**

### **Assainissement du bruit routier**

La pose de la couche phono-absorbant à la Grand Rue (entre la Petite Rue et le passage piétons à la place de la Tannaz interviendra ce mercredi 4 septembre. La DGMR a mis en place une signalisation de déviation du trafic.

## **JEAN-CLAUDE CHALLET**

### **PPA Campagne des Chavannes - projet de création d'un parc public**

L'étude d'aménagement d'un parc public aux Chavannes se poursuit. Actuellement, la partie le long de la route d'Aubonne et le triangle côté chemin du Passoir font l'objet d'un mandat auprès d'un bureau spécialisé. Le projet prévoit la création d'un cheminement accessible à mobilité réduite, la plantation d'arbres et de buissons d'agrément ainsi que l'installation de bancs et de toilettes publiques sèches. Une fois finalisés, les plans vous seront présentés lors d'une prochaine séance.

### **Subventions pour le remplacement de haies de Laureles par des espèces indigènes**

Dans le cadre de son plan d'action Biodiversité 2019-2030 et à travers la mesure S8 pour promouvoir la nature dans l'espace bâti, le canton de Vaud soutient les démarches communales en faveur de la biodiversité.

Une subvention cantonale est allouée aux communes et privés qui souhaitent remplacer les haies de laurelles (*Prunus laurocerasus*) par des haies diversifiées. Elle s'élève à CHF 60.- par mètre linéaire (surfaces publiques et privées). Vous trouverez plus d'information sur le site officiel du canton, rubriques environnement et biodiversité.

### **Journées de la forêt 2025**

Suite aux différentes collaborations entre la Commune et les écoles primaires, notamment la plantation des quelque 600 chênes dans le Bois du Sépey l'an dernier, l'idée est née d'organiser des journées de sensibilisation à l'importance de la forêt pour les élèves de l'Etablissement Primaire Cossonay Veyron-Venoge.

Un petit groupe de travail a été formé avec Harry Kleiner, notre garde forestier, et des enseignants dont Olivier Kressmann, référent durabilité. Ce groupe a développé le concept intitulé « Les Journées de la forêt 2025 ».

Durant une semaine en mars (du 17 au 21 – le vendredi 21 marquant la Journée Mondiale de la Forêt), les classes de 1P à 8P de l’Etablissement se rendent pour une journée en forêt, dans le Bois du Sépey à Cossonay. Le total d’enfants participant.es devrait s’élever à près de 1’000 élèves, à raison de 12 classes par jour.

Les élèves passeront toute la journée en forêt pour visiter des ateliers proposés par des enseignant-es, des professionnel-les et des acteurs-trices de la région (associations notamment). Parmi les ateliers imaginés :

- Les métiers de la forêt : abattage, débardage, transformation du bois, etc.
- Protection de l’environnement : nappe phréatique, oiseaux, observations à la loupe binoculaire, etc.
- Promotion de la santé : Piste Vita, préparation du repas de midi au feu ou encore relaxation

Le budget total de cette semaine se situe entre CHF 50’000 et 60’000, selon les disponibilités des intervenants externs qui influencent fortement le nombre définitif d’ateliers organisés. La Commune participe indirectement, à travers un financement via l’ASICOVV, et directement, avec du temps de travail de nos collaboratrices et collaborateurs, ainsi qu’une valorisation du travail réalisé pour la Commune de Cossonay (vente de bois, mobilier, etc.).

## **JOACHIM CRETEGNY**

### **Déprédations locaux communaux**

Les divers locaux de la Commune, notamment dans les collèges et CossArena sont régulièrement la cible d’actes de vandalisme. La dernière en date, particulièrement violente et choquante, s’est produite dans les sanitaires de CossArena qui ont été totalement saccagés et dont le remplacement complet coûte très cher.

Plainte a été déposée, mais, à ce jour, les coupables n’ont pas pu être identifiés. Ces personnes s’introduisent dans le bâtiment par le parking au sous-sol. Elles profitent ensuite de portes laissées ouvertes pour rejoindre les diverses pièces.

Des recherches pour trouver des solutions sont actuellement en cours. Outre une modification des accès par des moyens techniques, voire éventuellement la suppression d’une porte, l’installation d’une caméra de surveillance dans le parking permettrait de surveiller le site et d’identifier d’éventuels intrus.

Nous profitons pour rappeler à tous les visiteurs/usagers de locaux de la Commune l’importance de fermer toutes les portes à clef avant de quitter les lieux. Les salles de classe et de sport devront être quittées à 22h00 au plus tard. Seuls les vestiaires et sanitaires resteront accessibles, mais uniquement pour une courte durée, le temps de prendre une douche et de se changer.

### **Appartements rue Neuve**

La Municipalité envisage un ambitieux projet de construction à la rue Neuve. L'idée consiste à remplacer les immeubles actuels par de nouveaux bâtiments conçus selon des normes modernes et écologiques et d'y créer des logements à loyers abordables.

Dans cette optique, les baux à loyer pour les appartements existants remis en location seront désormais signés avec une durée fixe à fin juin 2028.

**Préavis 10-2023 - CREATION DE 2 ARRÊTS DE BUS ET PROLONGATION DES TROTTOIRS EXISTANTS AU BICENTENAIRE.**

Les travaux sont terminés et les arrêts de bus en fonction. La finalisation des servitudes relatives aux empiètements sur les parcelles 1223 et 1085 est en cours. Sachant que cette procédure prendra du temps et que nous avons reçus l'ensemble des factures relatives au génie civile, j'ai décidé de vous présenter les chiffres à ce jour.

Cossonay, le 2 septembre 2024